



LA CHAPELLE RABLAIS



Bulletin Municipal

Octobre 2021 Numéro : 99

Sommaire

Au sommaire de ce numéro

Infos utiles	2
Le mot du Maire	3
Nouvelle vie	4
Remerciements	4
Bornes escamotables	4
Travaux	5
Scolarité	6
Incivilités	7
Urbanisme	8
Vie locale	9
Jardin et biodiversité	10
Communauté de Communes	12
Vie associative :	
Le CAR-LC	13
L'Age d'Or	14
Le CROS	15
Le CRI	15
Infos diverses	16



*Champs de tournesols
bordant le haras cet été*

Horaires Écoles :

La Chapelle Rablais : 8h50-11h50 / 14h00-17h00
 Fontenailles : 8h22-11h32 / 13h22-16h32
 Saint-Ouen en Brie : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Horaires garderie - La Chapelle Rablais :

Matin : 7h00 - 8h50
 Après-midi : 17h00 - 19h00

Horaires bus scolaires SPV (Procars) :

Ligne S7741009 et Ligne S7741010

Horaires bus collèges et lycées (Procars) :

Direction Le Chatelet en Brie - Rosa Bonheur : Ligne S7741012

Direction Nangis - Collège et Lycée : Ligne 6

<https://www.procars.com> (rubriques lignes régulières et transports scolaires)

SAMU 15 **POMPIERS 18**
GENDARMERIE : 01 64 08 00 33 ou 17
bta.nangis@gendarmerie.interieur.gouv

Consignes de sécurité

Conseils aux usagers pour accéder à la déchetterie.

- Port du masque obligatoire.
- 1 passage par jour, par foyer et par déchetterie.
- Seulement 3 véhicules autorisés sur le site de la déchetterie.
- L'agent ne pourra pas vous aider au déchargement.
- Pas de prêt de matériel (pelle, balai ...).

À partir du 4 janvier 2021 nouveaux horaires des déchetteries. Lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 17h20.

Pour les gros apports de déchets verts
Plateforme de Vulaines les Provins

Du Jeudi au Samedi
9H00 12H00 / 14H00 17H00

Fermeture le Dimanche et le Lundi

Utilisation des tondeuses et autres engins à moteurs bruyants :

Lundi au vendredi inclus :

- 8h-20h (interdit avant 8h et après 20h)

Samedi :

- 8h à 12h et de 14h à 19h (interdit avant 8h et après 19h)

Dimanche et jours fériés :

- 10h-12h (interdit avant 10h et après 12h)





Liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur la commune de LA CHAPELLE-RABLAIS

Maison départementale des solidarités de PROVINS
01 60 52 51 02

Civilite	Nom prénom	Adresse	Complement Lieu	Commune	Telephone Fixe
Madame	MORAIS SOPHIE	17 TER RUE SAINT BONNET		LA CHAPELLE-RABLAIS	09 73 18 01 06
Madame	RODRIGUES HELENE	07 SQUARE DU HARAS		LA CHAPELLE-RABLAIS	01 60 67 52 48

Accueil du public en mairie (01.64.08.40.74)

Lundi, Jeudi : 14h - 16h30
Mercredi : 15h30 - 18h30
Vendredi, Mardi : 9h30 - 12h00
Nouveau mail : accueil.mairie@la-chapelle-rablais.com

Permanences du Maire et des adjoints

Les deuxièmes et quatrièmes samedis de chaque mois de 10h à 12h— Sauf grandes vacances (Juillet et Août), selon le planning prévisionnel suivant :

13 Novembre 2021	11 Décembre 2022	15 Janvier 2022	12 Février 2022
27 Novembre 2021		29 Janvier 2022	26 Février 2022

Attention Soyez Vigilant

En cette période, les cambriolages sont fréquents dans notre commune. Afin d'enrayer ce phénomène, nous vous demandons d'être très vigilants entre voisins.

Si vous devez vous absenter quelques jours, prévenez vos voisins et signalez votre absence à la Gendarmerie pour qu'une attention particulière soit apportée à votre habitation.

Gendarmerie de Nangis : 01 64 08 00 33 ou le 17

Directeur de la publication : Marcel FONTELLIO

Comité de rédaction : Patrick CHRUSCIELSKI, Patrick BLOT, Isabelle LANGLAIS, Mélissa BLOT, Thomas FORMET

Chères Capello-Rablaisiennes, chers Capello-Rablaisiens,

Je suis heureux de vous retrouver pour ce nouveau bulletin.

Comme nous l'espérons tous, à l'heure où j'écris ces lignes, les instances sanitaires nous annoncent une inflexion des chiffres de contamination du virus qui, depuis près de deux ans, nous empêche de vivre une vie normale. J'espère vivement que cette tendance va se poursuivre largement afin que nous retrouvions notre vie d'avant. Pour cela, n'oublions pas les gestes barrières qui restent la norme encore pour un moment.



J'espère fortement ce retour, pour que La Chapelle Rablais reprenne sa dynamique associative. Je vous encourage vivement à retrouver vos associations, à prendre les rênes pour animer votre commune. Nous avons, à ce jour, sept associations qui vous attendent. Vous avez des idées pour d'autres animations, d'autres structures, franchissez le pas! La Chapelle Rablais n'a pas la vocation à être un village dortoir. Les animateurs actuels ont besoin d'être épaulés. La crise sanitaire nous a certes très gêné, mais tous ensemble, nous devons nous rassembler pour repartir, je compte beaucoup sur vous tous pour une reprise de toutes les activités et pourquoi pas de nouvelles ? Les plus jeunes ont besoin de se rencontrer et de se créer des souvenirs.

Je vous annonce la mise en place de la vidéoprotection à La Chapelle Rablais. En effet, malgré de multiples embûches, c'est fait. Cette installation s'est faite avec l'aide de la gendarmerie qui nous a conseillé pour déterminer l'emplacement des caméras, afin d'avoir une stratégie dissuasive. Pour rappel, chacune des entrées de la commune est placée sous surveillance par deux caméras jumelées, une qui filme le contexte de la circulation et l'autre pour la relève des plaques minéralogiques de jour comme de nuit. Aucun espace privatif n'est filmé.

Afin de prévenir les dégradations éventuelles, des caméras sont aussi installées dans le parc du stade et au centre du bourg. Nous espérons, que comme l'indique les statistiques, elles joueront pleinement leur rôle de dissuasion afin que la sérénité règne sur notre commune.

J'aurais aimé vous annoncer que la fibre optique sera commercialisée à une date précise, car comme vous, j'attends impatiemment que cette technologie soit disponible dans la commune. Mais les dernières informations reçues, me font simplement dire que c'est toujours prévu pour le 2ème semestre 2021. J'espère de tout cœur pouvoir vous annoncer la disponibilité de la fibre avant la fin de l'année.

À propos du compteur LINKY, plusieurs d'entre vous ont été surpris par la démarche d'ENEDIS. Lorsque j'ai été informé de la mise en place de ces compteurs sur notre territoire, j'ai personnellement demandé à ENEDIS s'il fallait faire une diffusion globale sur le sujet. Il m'a été répondu, que chacun des administrés serait prévenu personnellement, soit pour prendre rendez-vous pour son changement de compteur, soit pour l'informer du changement de son compteur. Vu les retours reçus de votre part, il y a eu visiblement beaucoup de ratés. Cependant à l'heure où j'écris ces lignes, je pense que vous avez pour la plupart d'entre vous, votre nouveau compteur, avec plus ou moins de satisfaction.

Nous poursuivons notre chasse au gaspillage. Nous avons entrepris de passer en LED les luminaires et changer les radiateurs de la salle des associations aux Montils, comme nous l'avons commencé en mairie. Nous envisageons de le faire pour tous les bâtiments communaux. Nous continuons également le passage de l'éclairage public en LED. Ceci ne peut se faire que secteur par secteur vu le coût élevé de ces travaux. Nous prévoyons pour l'année prochaine de nous concentrer sur le reste de l'éclairage public aux Montils à savoir au reste de la rue des Vieux Prés, la place des Montils et la rue du Bois Chapelle. .

L'objectif est double, poursuivre les économies d'énergie déjà réalisées et éviter les pannes fréquentes des candélabres. Parallèlement, dans un souci de sécurité, un nouveau candélabre a été ajouté au bout de la rue du Chemin Blanc.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite une bonne fin d'année.

Marcel FONTELLIO

Vos commentaires et remarques sont toujours les bienvenus. Afin d'améliorer nos contenus; vos idées seront prises en considération dans la mesure de nos possibilités. Nous souhaitons que ce bulletin municipal vous concerne et vous intéresse. Nous vous encourageons vivement à visiter le site de la commune.

Vous pourrez laisser vos critiques constructives à l'adresse suivante : accueil.mairie@la-chapelle-rablais.fr

Merci pour votre contribution.

Un nouveau départ pour une nouvelle vie

Arrivée en début d'année Georgiane, notre secrétaire principale de Mairie, a su faire preuve d'implication, de détermination et de beaucoup d'investissement personnel pour satisfaire au mieux les attentes de notre commune dès sa prise de poste. Sa bonne humeur et sa joie de vivre ont vite conquis les cœurs de l'équipe Municipale.

Saisissant l'opportunité d'un changement de vie professionnelle et familiale dans une autre région, Georgiane quittera ses fonctions courant novembre 2021.



Nous lui souhaitons une bonne continuation et la remercions grandement pour le travail accompli.

Remerciements

Comme chaque année, pendant l'été, nous avons employé pour le mois de juillet un saisonnier pour prêter main forte aux employés communaux pour les travaux des espaces verts.

Nous tenons à remercier **Baptiste** demeurant à la Chapelle Rablais pour son investissement et son courage dans toutes les tâches qui lui ont été confiées.

Nous remercions également **Benjamin** demeurant aux Montils d'avoir passé deux mois à la création du projet informatique au niveau du Plan Communal de Sauvegarde que nous lui avons confié.

Installation de bornes escamotables au Stade

Ceux d'entre vous qui utilisent les infrastructures du stade ont certainement remarqué la présence des deux bornes escamotables au niveau du portail de l'entrée principale. Afin de ne pas subir une énième occupation illicite du terrain, nous avons décidé d'installer le système de sécurité courant du mois d'août. Nous avons également condamné les autres accès par des tas de terre. En espérant que ces installations soient bénéfiques.



Campagne d'adressage

Sur demande des installateurs de la fibre, nous avons dû mettre en place de nouvelles adresses afin que les habitations isolées soient référencées et puissent être desservies.

Ainsi de nouveaux noms de voies ont été créés. Les habitants concernés seront prévenus par courrier communal indiquant leur nouvelle adresse afin d'en informer tous leurs contacts.



Réfection de la cour de l'école

La cour de l'école primaire avait besoin d'être rénovée. Les travaux de réfection ont été réalisés cet été, encadrés et financés par le Syndicat Pédagogique de Villefermoy.



Curage : entretien de la station d'épuration

Les 6 et 7 septembre derniers, le curage de deux lits à macrophytes a été réalisé par l'entreprise VINCENT TERRASSEMENT. Comme nous l'oblige la réglementation actuelle, ces boues ont été prélevées par le SATESE (Service d'Assistance Technique et d'Etude aux Stations d'Épuration) puis analysées en laboratoire avant d'être transportées au centre de compostage de Sivry Courtry.



Coût total de l'opération : 10 212€, dont 6 060 € de curage/transport et 4 152€ de compostage.

Marquage au sol

Pendant la première quinzaine d'Août, l'entreprise VILL'EQUIP a effectué les marquages au sol sur notre commune.

Nous avons priorisé, cette année, les PASSAGES PIETONS ainsi que les marquages annonçant le STOP. Quelques bandes d'axes de la chaussée ont été repeintes.



Coût de l'opération : 2 734 €

Panneaux limitation de vitesse

Pour la sécurité de tous, des panneaux Type B14 de limitation de vitesse à 30 km/h et 50 km/h sont en cours d'installation aux entrées de la commune. Des panneaux Zone 30, de type B30 seront également installés au centre bourg.

Pour rappel : Ces panneaux sont de prescription obligatoire, avertissant l'automobiliste de la vitesse maximale autorisée sur le tronçon de la route. Le panneau type B30 est employé pour annoncer une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h, zone définie par les articles R.110-2 et R411-4 du Code de la route.



Type B 14



Type B 30



Au printemps 2021, les élèves de la maternelle « les charmilles » à Fontenailles ont mis en pratique les projets de jardinage échafaudés pendant l'hiver.

Ils ont planté, semé et créé ce « **papillon gourmand** » (**mélange de légumes et de fleurs qui se mangent**) dans lequel ils pourront aller piocher des petites douceurs pour agrémenter les ateliers culinaires de la classe ou juste pour le plaisir de déguster lors d'une pause goûter....Nous savons tous que la gourmandise est une source inépuisable de Bonheur !!!!

goûter....Nous savons tous que la gourmandise est une source inépuisable de Bonheur !!!!

Septembre, c'est la rentrée des classes....

Afin de vivre l'expérience d'une cuisine naturelle, les élèves font « **l'école buissonnière direction le jardin de l'école** »...

Les légumes et les fleurs ont bien poussés durant les vacances et nous font les yeux doux avec toutes leurs couleurs et leurs senteurs.

Que de bonheur à venir au sein de l'école !!!!!



L'équipe enseignante a changé mais est toujours autant investie par le projet :

Classe des PS* : Mr HUMEZ (le lundi) et Mme PLIOT (23 élèves)

Classe des PS/MS* : Mr HUMEZ (jeudi/ vendredi) et Mme SANS (lundi/mardi)(22 élèves)

Classe des MS/GS* : Mme LARDY (23 élèves)

Classe des MS/GS : Mme LE ROY (24 élèves), soit 92 petits jardiniers en herbe.....

*PS : Petite Section, MS : Moyenne Section, GS : Grande Section

RENTREE SCOLAIRE A LA CHAPELLE RABLAIS

La rentrée scolaire à l'école primaire du village s'est encore déroulée pour la deuxième année consécutive avec un protocole sanitaire strict. 87 enfants sont répartis dans 4 classes.

Courage les enfants ! Courage Mesdames les enseignantes ! Voici quelques fleurs (disposées devant les fenêtres de l'école) pour égayer un peu vos journées !



Les 4 irréductibles



Stop aux déjections canines sous les chaussures

Par la même occasion, nous rappelons que le stade municipal n'est toujours pas devenu « **LE CACADROME** » officiel de nos compagnons à quatre pattes. Pour le bien de tous, respectons et faisons respecter cet espace en application de la signalisation présente.

Nous rappelons aux propriétaires de « toutous » que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts publics et aires de jeux pour enfants. Tout propriétaire de chiens est donc tenu de bien vouloir ramasser immédiatement les déjections canines de son animal, situées sur le domaine communal.

L'amende pour déjection canine est fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de majorer le montant par arrêté municipal.

Nous en profitons également pour rappeler aux propriétaires que les aboiements de chiens à tout va et à toutes heures de la journée ou de la nuit présentent une nuisance sonore, répréhensible par la loi. De plus, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique lors de leur promenade.

Stop au stationnement gênant

Malgré une légère amélioration constatée, il demeure que les véhicules gênants, voire très gênants, n'autorisent toujours pas le passage des piétons, poussettes et surtout fauteuils roulants sur certains trottoirs de notre commune.

Le civisme voudrait que le code de la route soit respecté et pour les stationnements longs, la règle est de rentrer les véhicules dans les propriétés quand cela est possible.



L'équipe municipale a créé un papillon d'avertissement de stationnement gênant qui sera apposé sur les pare-brise des véhicules contrevenants par les élus et les agents communaux. La Gendarmerie est avisée de la démarche municipale.

Cimetière

Colombarium

Les familles peuvent poser sur la margelle devant la case du colombarium des ornements (photographies, porte fleurs...), sous réserve que celles-ci ne portent pas atteinte à la solidité ou à la sécurité de l'ouvrage. Les ornements funéraires ne doivent en aucun cas déborder sur les cases voisines, ni entraver l'accès au colombarium. La commune se réserve le droit d'enlever et de jeter les fleurs fanées.

Jardin du Souvenir

Chaque dispersion est inscrite sur un registre tenu en Mairie. Tous les ornements et attributs funéraires sont prohibés. Le fleurissement devant le **Jardin du Souvenir** est autorisé pendant **1 mois** : après la dispersion, à la Toussaint et aux Rameaux. Aucune plantation n'est autorisée. La commune se réserve le droit d'enlever et de jeter les fleurs, passées ce délai. Une mise à jour de la réglementation est en cours.

Ne vous mettez pas en infraction !

Les demandes d'autorisation sont à faire AVANT et NON APRÈS les travaux...

Face à l'accentuation du non-respect des règles d'urbanisme en vigueur sur la commune, nous vous informons que les personnes en charge de faire respecter le PLU, avec le soutien des services de l'Etat, ont la possibilité de procéder au contrôle des travaux n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation.

Nous invitons les administrés concernés par un oubli qui pourrait devenir une infraction à se manifester auprès de la Mairie par e-mail : accueil.mairie@la-chapelle-rablais.fr

Concernant ceux qui ont bien effectué leur demande d'autorisation de travaux, n'oubliez pas d'établir une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT- Cerfa N°13408*03), à adresser en Mairie.



Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques et événements climatiques ou autres, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Chaque habitant peut se porter volontaire pour apporter soit de l'aide, soit des moyens matériels. Un recensement sera prochainement organisé soit par flyer à compléter soit par inscription sur une plate-forme dédiée.

Je soussigné, souhaite apporter mon aide en cas de problème majeur touchant la commune.

Mon adresse :

Tél : Port :

e-mail :

Disponible pour : (compétences, tâches, actions) :

Je dispose de matériels :

Observations :

Date
Signature

Opération « Village propre »

Le 28 août dernier, a été organisé l'opération « Village Propre ».

Les participants ont été répartis en plusieurs groupes permettant ainsi de mieux quadriller le village, de la manière suivante :

- 1 groupe pour le hameau des « Montils », composé de 2 adultes et 1 enfant,
- 3 groupes pour le bourg de la commune :
 - * 1 groupe composé de 3 adultes et 2 enfants à la Mare à la Cane,
 - et sur le centre du bourg (Mairie, Église, ...),
 - * 1 groupe composé de 4 adultes sur le secteur des Moulineaux et au Stade,
 - * 1 groupe composé de 3 adultes sur le Square Dupeyron, Square du Haras et Moulin à vent.



La collecte fût moins abondante que nous l'imaginions, 3 sacs de 100L environ ont été ramassés, comprenant principalement mégots, bouteilles de bière, bouteilles d'eau, papiers et sans oublier l'incontournable « masque Covid ». Une amélioration a été constatée cette année, mais malheureusement c'est encore trop !!

Nous rappelons à nos chers usagers que la voie publique n'est pas un dépotoir.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire. Son montant varie de 135€ à plus de 1500€. (Code pénal Art R634-2, R632-1, R635-8 et R644-2).

Inaugurations

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent Bulletin Municipal, l'inauguration des différentes places et du jardin, a bien eu lieu le samedi 12 juin dernier sous un soleil radieux. Une partie de l'équipe municipale et une petite partie

des villageois étaient présents ce samedi matin.

Nous avons dans un premier temps, baptisé la « Place des Montils » puis sommes remontés sur la « Place de l'Ecurie » au croisement des rues du Relais et du Bois de l'Ile. A cette occasion, des plaques nominatives ont été posées. Nous remercions également notre petite main innocente, Nelson, pour son aide lors du coup de ciseau pour la découpe du ruban.

Nous avons ensuite pris la direction du jardin, afin d'en faire son inauguration. D'autres villageois nous ont rejoint, afin de saluer le remarquable travail accompli par Isabelle et tous ses jardiniers occasionnels.

Comme annoncé, les écoliers ont été sollicités pour choisir le nom du jardin.

Certains ont été très inspirés :

- A vegetable garden
- Le végétal frais
- Le potager magique
- Le jardin magic
- 5 fruits et légumes par jour



QUI PLANTE UN JARDIN, PLANTE LE BONHEUR



Le jardin est ouvert à tous (accès par la rue des Moulineaux) et les personnes venues le visiter cet été

ont pu noter les nombreuses transformations depuis le mois de mai dernier. Des tournesols géants (plus de 3m !), des cosmos magnifiques ainsi qu'une abondance de légumes ont embelli le jardin et nous pouvons en être fiers pour une première année !

Le samedi 29 Mai dernier a eu lieu la journée plantations : des légumes et des fleurs, issus de semis à base de graines données par les élèves et autres généreux donateurs, ont été plantés par quelques enfants accompagnés par la bonne humeur !



petteraves, poivrons, aubergines, tomates, courgettes, potimarrons, courges butternut, courges musquées, concombres, salades, radis, carottes, céleris ainsi que basilic, aneth, oignons, bourrache, cosmos, lupins, géraniums, sauge (eh oui ! tout ça !) ont trouvé leurs places dans les bacs.

Participants : Alan, Maddy, Elena, Nathan, Anna, Tatiana, Marion, Clémence, Ellynn, Nolan, accompagnés par les adultes : les parents, Marie et Daniel ainsi que les enfants et le personnel de garderie (pour l'arrosage !).

Puis le jardin a été inauguré le samedi 12 juin en présence de nombreuses personnes et sous un beau soleil ! Le nom choisi par les élèves et le conseil y a été dévoilé : il s'agit du «JARDIN ENCHANTE». Et pour faire un clin d'œil à un petit malin qui nous a bien fait rire, nous avons choisi aussi de nommer le potager : LE POTE AUX LÉGUMES ! L'inauguration s'est terminée par un verre de l'amitié.



Contrairement au jardin qui a souffert des gelées d'avril (les lilas et la corète du Japon sont mal en point), le potager s'est révélé prolifique. Les grandes gagnantes de ce magnifique été furent les courgettes ! Et oui, elles ont aimé cette incessante alternance de pluie/soleil et nous avons pu en faire profiter de nombreux villageois...L'une d'elles cachée sous une grande feuille a atteint les 5,700 kg !

La dernière grosse récolte a eu lieu le mercredi 15 septembre (dont 3 cagettes de carottes !) et a été distribuée aux 87 élèves de l'école, le lendemain. Les enfants ont tiré leur lot respectif au sort et sont repartis avec le soir... ravis ! **Réactions inattendues et drôles...des légumes pour rendre des enfants heureux**

Les prochains objectifs seront : la récolte pour Halloween, de continuer à enrichir la terre et de nouvelles plantations côté jardin.

N'hésitez pas à nous donner vos conseils ainsi que des idées et... si vous avez des feuilles, de l'herbe, ... nous sommes preneurs !

Adressez vos messages dans la boîte aux lettres de la mairie à l'intérieur du jardin.

A bientôt



Jade - Alan - Anna - Daniel - Helena - Léopold - Maddy - Marie - Marion - Nolan

Projet Eco-tonte et tonte raisonnée

Dans le cadre d'une démarche sur l'impact environnemental de notre village, nous étudions actuellement la mise en place d'un mode de tonte particulier, appelé « Eco-tonte » ou « Eco-pâturage ».

Notre volonté est d'allier une meilleure gestion des espaces verts, une réduction de l'impact humain sur la nature et de favoriser le retour d'autres insectes.

Avec l'aide du département de Seine et Marne, et l'étude de communes voisines, qui ont déjà initié ce projet, nous espérons prochainement pouvoir accueillir des herbivores (mouton et chèvre) sur notre commune.

Les terrains difficilement mécanisables (Exemple : station d'épuration, terrains humides, sous-bois, terrains pentus, grand espace verdoyant, ...) étant nos principales cibles.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ce projet.

Dans la continuité de cette démarche, nous aimerions également développer la tonte raisonnée ou différenciée afin de favoriser la biodiversité. Ce type d'entretien a pour but de laisser une partie des espaces verts à l'état sauvage. La technique est simple et efficace, il suffit de laisser faire « Dame Nature ».

Une grande partie d'entre nous cherche toujours à avoir une pelouse tondue au millimètre près, mais ne pourrions pas essayer de laisser certains espaces à l'état sauvage ?

Et si ensemble, nous nous lançons ce défi; « **A chacun sa prairie** ».

Que chacun d'entre nous laisse Dame Nature s'exprimer sur des petits espaces, laissez 2 ou 3m² d'espaces verts dans votre jardin, une bordure ou encore les pieds des arbres. Il est également aussi possible de semer des mélanges fleuris (mélanges mellifères), petit régal de nos amis les abeilles et les papillons.

La municipalité actuelle souhaite réellement réintroduire la faune et la flore dans notre village.

Ne soyez pas étonnés si vous constatez l'absence de tonte sur certains espaces verts, cette démarche est volontaire.

Nous envisageons à l'issue de ce test, la venue de professionnels pour l'analyse de notre biodiversité sur l'ensemble de la commune.

Comme nous le répétons depuis notre prise de mandat, n'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie, si vous avez des idées, des projets, des commentaires, ... nous serions ravis de pouvoir échanger avec vous sur le sujet.



Concours photo 2021 « Mon arbre et sa vie »

Pour la 4ème édition, la Communauté de Communes de la Brie Nangisienne invite les photographes amateurs et expérimentés à participer à son concours photo. La participation est gratuite et ouverte à tous les résidents du territoire de plus de 12 ans (inclus), à l'exclusion des membres du jury et de leur famille.

Le concours est ouvert du samedi 18 septembre au lundi 06 décembre 2021.

Chaque participant peut présenter 2 photographies au maximum, en couleurs ou noir et blanc. Les photos devant impérativement être prises sur le territoire de la Brie Nangisienne.

Les photos sont à envoyer à l'adresse mail suivante : photo@brienangissienne.fr, au format JPG, JPEG ou PNG.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la CCBN.

Le service culturel de la Brie Nangisienne est également joignable pour toute demande au 01.60.58.52.46.



Maison France Services de la Brie Nangisienne (09 54 05 49 88)

La Maison France Services de la Brie Nangisienne est un lieu d'accueil ouvert à tous. Un agent formé vous guide pour vos différentes démarches administratives. Voici les permanences :

Permanence	Lieu	Horaires
Fontenailles	Centre Social Nangis Lude - 95 rue Maurice Wanlin : 09 53 87 99 05	Les jeudis 14h00-18h00
Châteaubleau	Mairie - 1 rue de l'Eglise (Dès le 15 octobre)	Les mardis 9h00-12h00
Grandpuits	Mairie - 7 rue de la Croix Boissée (Dès le 14 octobre)	Les lundis 9h00-12h00/13h30-17h30
Nangis	Accueil Nangis Lude - 18 promenade Ernest Chauvet 09 54 05 49 88	Les mardis 14h00-18h30 (18h-21h sur Rdv) Les mercredis 14h00-18h30 Les Vendredis 14h00-18h00 Les samedis 14h00-18h00 (1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois sur RDV)
Mormant	Locaux des associations - Complexe sportif	Les jeudis 14h00-17h00 Les vendredis 9h00-12h00/14h00-17h00

FAIRE AVEC SÛRE
 SERVICE UNIQUE DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le conseiller Maîtrise de l'énergie, mis à disposition par la Communauté de communes de la Brie Nangisienne, délivre des conseils **NEUTRES, OBJECTIFS** et **GRATUITS** sur la rénovation énergétique du bâti à destination des particuliers et des professionnels

POUR CONTACTER VOTRE CONSEILLER :
01 86 34 00 09
sure@brienangissienne.fr
 Plus d'infos sur brienangissienne.fr

CAR-LC

Bonjour à tous !

C'est avec beaucoup de plaisir que nous sommes allés sur le stade, le week-end du 11 et 12 juillet au village avec le soleil ! Au programme : barbecue, tir à la carabine et autres stands.



enchantés de retrouver manège, pêche aux canards, tir à la carabine et barbe à papa et autres stands.

En raison d'une météo défavorable le 13 Juillet, nous avons décidé de reporter l'animation des Cracheurs de Feu et le traditionnel feu d'artifice de la Fête Nationale pour cet événement qui sont venus réchauffer et égayer la soirée de samedi. Vous étiez plus de 300 personnes (pass-sanitaire obligatoire) à assister à ces spectacles et les nombreux sourires ont montré à quel point nous avions besoin de nous rassembler après ces mois de morosité !



La traditionnelle brocante (installée route de Coutençon, à cause des contraintes sanitaires) ainsi qu'un Laser Game et le tirage de la Tombola ont eu lieu le dimanche : de très beaux lots ont été gagnés !

Merci Jean-Luc et Rémy pour ces belles photos.

Un grand merci aux bénévoles présents sur ces deux jours.



Prochaine manifestation :

- soirée contes pour Halloween à l'ancienne école des Montils le dimanche 31 Octobre à 17h30 (avec évidemment une distribution de friandises). Concernant cette fête, nous faisons un appel aux dons pour de la décoration (toiles d'araignées, citrouilles, lanternes, masques, draps blancs, etc.) ...merci de les déposer en mairie à l'intention du CAR-LC !



- assemblée Générale (ouverte à tous) le vendredi 19 Novembre à 20h30 à la salle Debrousse.

A bientôt !



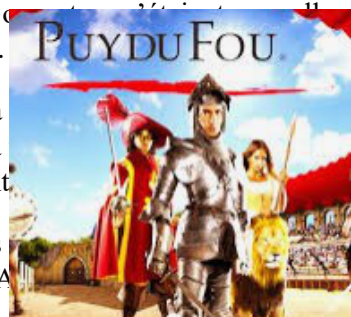
L'association l'Age D'OR de La Chapelle Rablais vous propose un tour d'horizon de ses activités 2021

L'Age d'Or vous souhaite à tous une reprise prochaine de vos activités, quant à nous, nous nous efforçons d'être à l'écoute de nos partenaires, afin de vous proposer des sorties, des soirées ou toutes autres activités favorisant les rencontres et les distractions.

Le week-end au Puy du Fou du 12 au 14 Juin 2021 a été annulé car les conditions d'été prévues initialement notamment la Cinéscénie qui ouvrait uniquement à partir de Juillet.

Nous vous avons proposé une visite guidée du château de Versailles, des jardins à la musicales, de l'éblouissante galerie des glaces suivie d'un dîner dans un restaurant de la ville de Versailles. Malheureusement de 20 personnes n'a pas pu être atteint malgré les inscriptions de personnes non adhérentes.

Nous vous avons aussi proposé une journée à BEAUNE avec une visite guidée des caves renommées et un déjeuner dans un des excellents restaurants de la ville de BEAUNE. Malheureusement de 20 personnes n'a pas pu être atteint malgré les inscriptions de personnes non adhérentes.



A la demande de nombreux adhérents suite au questionnaire de début d'année, nous avons proposé une pièce de théâtre à Paris « La Famille et le Potager » avec Marie Anne-Chazel et Régis Laspalès pour début Octobre, mais les 4 inscrits n'ont pas suffi pour atteindre le quota minimum de 20 personnes.

Enfin après toutes ces déceptions et à force de persévérance de l'équipe de l'Age D'OR, nous avons pu organiser notre projet de croisière sur le Rhin pour le 19 Septembre 2022, les inscriptions sont closes et le contrat est signé avec le prestataire. Un grand Merci aux inscrits.

Nous avons aussi prévu un weekend les 4 et 5 décembre, Noël au Pays des Châteaux à Chambord, Amboise, Blois, Chenonceau, avec la visite des châteaux et des décors de Noël, illuminations, déjeuners aux châteaux, déjeuner Troglodyte sur le parcours, marché de Noël à Blois nous transporterons dans l'imaginaire.

Les inscriptions sont ouvertes selon le canal habituel.

Le repas de fin d'année se déroulera à l'Auberge de Saveteux le Dimanche 28 novembre, incluant spectacle Cabaret Parisien, ventriloque, magicien. Les inscriptions sont ouvertes selon le canal habituel, cette année est un peu exceptionnelle car elle concrétise les 25 ans de la création de l'association Age D'Or de La Chapelle Rablais et nous espérons les fêter dignement.



Pour r

MAGICIEN DE LA MAISON

VENTRILIQUE DE LA MAISON

Le 23 Octobre 2021 13h30 salle Polyvalente – Belote N°1 / Soirée Raclette

Le 20 Novembre 2021 13h30 salle Polyvalente – Belote N°2 / Soirée Beaujolais

Pour les soirées les inscriptions préalables sont nécessaires car les places sont limitées, et bien sûr, le PASS Sanitaire est requis.

Pour les belotes, les inscriptions préalables sont nécessaires et bien sûr, le PASS Sanitaire est également requis.

Pour en savoir plus, nos articles et nos prévisions de sorties sont consultables sur notre site <http://agedor-lcr.blogspot.com>

Si vous êtes intéressés (même si vous ne faites pas parti de l'Âge d'Or) par nos sorties, contactez dès maintenant la secrétaire de l'association au 01 60 67 26 41 ou par mail : manou2512@orange.fr

Pour plus de détails, vous pouvez aussi consulter notre blog <http://agedor-lcr.blogspot.com>

C'est le temps de la reprise, en partie, des activités sportives.

Malheureusement, il n'y a plus de section Yoga, déception due aux contraintes sanitaires.

La section gym, qui n'est plus non plus, a été remplacée par une section STRETCHING POSTURAL avec une nouvelle professeure, le jeudi de 8h45 à 9h45, à la salle des fêtes Debrousse.

Section MARCHÉ : les chaussures des marcheurs vont devoir ressortir des placards tous les dimanches matin, rendez-vous vers 8h pour des randos sur les chemins à travers les villages et la forêt. (consulter lachapellerablais-omnisport.fr).

Nous organisons aussi un long week-end dans l'Eure en Mai (déjà reporté deux fois) qui nous permettra de nous retrouver et de partager de bons moments.

Nous vous attendons ! Venez nous retrouver !

Pour nous contacter : Alain Gautier mail : ulkaga@wanadoo.fr

Site internet : www.lachapellerablais-omnisport.fr

Le CROS



Depuis le 14 octobre, le club informatique a repris ses activités. Après cette longue interruption, il est bon de se retrouver ensemble. Si vous souhaitez nous rejoindre, je vous informe que le « Pass sanitaire » est obligatoire. Notre assemblée générale aura lieu le samedi 13 novembre 2021

INFORM@TIQUE POUR TOUS

*Maîtriser son ordinateur. Gérer, organiser, traiter, stocker, sauvegarder.
Créer ses films et diaporamas. Utiliser Word, Excel, Power Point, Publisher*



Mardi de 10H00 à 12H00 Bureautique + certains après-midi 14h30 à 16h30

Mercredi de 10H00 à 12H00 Montage vidéo

Mercredi de 18H30 à 20H00 Thèmes à la demande.

Jeudi de 10H00 à 12H00 ou de 14H30 à 16H30 Informatique générale.

Vendredi de 14H30 à 16H30 Initiation débutants.

ATELIERS : Téléphone portable; Internet ; Réseaux et sauvegardes; Jeux ;....

Accès libre à **TOUS** les cours pour une cotisation
annuelle d'un montant de **50€**



Renseignements :
au 01 64 08 47 59
ou 06 13 60 48 60

Adresse Mail : cri.accueil@gmail.com

Site Internet : www.club-informatique-chapelle-rablais.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2634099413567284>

Le Club Informatique de la Chapelle Rablais
"École des Montils" 3, rue des Vieux Prés

Pour toute l'équipe du C.R.I, le Président
Jean-Claude Théckès

Animaux seuls à la maison

En s'inspirant de la très bonne idée de la mairie de Fontenailles, vous pouvez retirer gratuitement à la mairie une carte, pour protéger vos animaux en cas d'accident. **Elle permet de signaler la présence d'un animal chez soi.**

En cas d'accident, si vous êtes inconscient et que les secours vous emmènent à l'hôpital, ils ouvrent votre portefeuille et peuvent ainsi alerter un proche pour qu'il vienne s'occuper de votre animal, sinon celui-ci sera placé à la SPA.

Cette petite carte de la taille d'une carte bancaire, qui est donc à ranger à côté de votre carte vitale, comportera une liste de personnes à contacter et à remplir par vos soins.

Aussi, n'oubliez pas de confier un double de vos clés à une personne de confiance !



Naissances :



- Nolan, Joël COURRÈGES né le 25/07/2021
- Louise, Annick, Anne-Marie PETIT LEVENEZ née le 29/05/2021
- Mia, Jana NOUNTANE née le 05/08/2021
- Milo, Fabien NOUNTANE né le 05/08/2021
- Layïna, Assia ZENNOUN née le 11/08/2021



Décès:

- Jacques, André DELORME décédé le 05/08/2021

**LA MAIRIE VOUS INFORME
ET VOUS ALERTE GRÂCE À
PANNEAUPOCKET**

- 1** Téléchargez l'application **PANNEAUPOCKET**
- 2** Recherchez la commune : **La Chapelle-Rablais**
- 3** Cliquez sur le à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

**LA MAIRIE MET A DISPOSITION
DE SES CITOYENS :**



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
**ALERTÉ
INFORMÉ
PRÉVENU**

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



Tout message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, nous ne pouvons garantir l'exactitude de vos données.